

en baie de Lannion

Compagnie armoricaine de navigation

« Nous sommes assez pressés »

Quelles sont les utilisations du sable prélevé en mer aujourd'hui ?

On a aujourd'hui besoin de sédiments calcaires pour alimenter la production de fertilisants agricoles. Il y a deux façons d'utiliser cette ressource. Soit brute pour corriger l'acidité des sols agricoles bretons (mais ce marché est de plus en plus restreint), soit le transformer et s'en servir pour fabriquer des produits plus élaborés. L'objectif, c'est de pourvoir aux besoins de la filière bretonne. Si la compagnie est basée et déchargée à Pontrioux, elle appartient au groupe Roullier, qui a des usines de transformation à Saint-Malo.

Pourquoi revenir en baie de Lannion ?

Le premier critère c'est que la ressource est là. On la connaît et des études précédentes l'ont prouvé. D'autre part, nous avons besoin de sécuriser nos approvisionnements car nos autres concessions dans la baie de Saint-Brieuc et de Morlaix arrivent à échéance. Il nous faut anticiper car nous savons qu'une demande de concession peut prendre plusieurs années d'instruction. Certaines ont mis dix ans avant d'aboutir.

Pourquoi avoir associé les pêcheurs à votre étude ?

Pour que le dossier ait plus de chances de succès, il nous faut prendre en compte toutes



■ Le bateau Côtes d'Armor de la Compagnie armoricaine de navigation extrait du sable en baie de Saint-Brieuc et de Morlaix.

les contraintes. Nous pensons que de confier une étude halieutique aux pêcheurs du comité local permet un terrain d'étude et de discussions intéressantes. C'est aussi vrai avec les conchyliculteurs, les entreprises d'énergie et tous les gens qui utilisent la mer. Le but c'est qu'on leur présente nos besoins, on écoute les leurs et on regarde ce qui serait le moins gênant pour les différents acteurs. Tout ça de façon à ne pas mettre l'administration en situation d'arbitre.

Quelles sont vos chances de voir aboutir le dossier ?

L'analyse du dossier va être longue. Après l'enquête publique et la décision du préfet, il y aura également une mise en concurrence. D'autres compagnies peuvent être intéressées. Rien ne dit que la décision nous sera favorable. Mais pour le groupe Roullier ce serait très ennuyeux pour les emplois et surtout pour toute la filière agricole bretonne. Nous sommes vraiment sur une notion de développement régio-

nal. Si nous n'obtenions pas ce gisement, il faudrait alors que la filière s'approvisionne avec du calcaire terrestre dont le plus proche producteur est en Anjou, ce qui augmenterait le coût du produit. Et vous imaginez la noria de camions nécessaire à l'approvisionnement. Ça ne serait pas vraiment écologique.

À quand le premier sablier dans la baie de Lannion ?

Avancer une date serait hasardeux. Mais nous sommes assez pressés.

Le comité local des pêches

« Ça ne sera pas simple »

Les pêcheurs sont sensibles à la demande de la Compagnie armoricaine de navigation de leur confier l'étude halieutique. Pour autant, Yannick Hemeury devra convaincre ses troupes : « C'est aussi comme ça qu'on nous avait annoncé le projet d'hydroliennes à Paimpol. Ce n'est pas forcément bon pour les pêcheurs », confie l'un d'entre eux de l'Île-Grande. « Il y a toujours eu une tradition d'extraction du sable en baie de Lannion », estime le président du comité local des pêches de Lannion-Paimpol, Vendredi, Laure Robigo, chargée de mission au comité, a remis son étude. « Ça ne va pas être simple », confie-t-elle après avoir suivi les prélève-

ments et analysé les résultats de l'enquête menée auprès des pêcheurs. Sans en dévoiler le fond, le comité note qu'il s'agit d'un secteur où l'on pêche des poissons qui aiment ces fonds sablonneux comme les raies, les lottes et autres poissons plats. Si les zones de prélèvements historiques étaient plus proches des côtes, il faudrait tenir compte de tous les utilisateurs de la mer et notamment faire attention au câble sous-marin de télécommunications transatlantiques qui passe à cet endroit avant d'arriver sous la plage de Bag Léguer. « Nous, nous émettons un avis, ensuite c'est l'étude et le préfet qui décideront », notent les membres du comité local des pêches.



■ Yannick Hemeury, président du comité local des pêches Lannion-Paimpol.

Un gisement de 200 millions de m³

Le retour des sablières

Il y a quelques semaines, le sable *Banco* est venu sur zone. Un peu à l'Ouest du site du plateau du Crapaud, à 1,5 kilomètre au nord-ouest de l'île Milliau en Trébeurden, s'étend le gisement dit « gisement de la pointe d'Armor ». En fait, une large dune de sable sous-marine sur 15,7 Km², dont 14 km² situés dans la partie finistérienne, à environ 2 kilomètres au-dessus de la pointe de Locquirec. C'est là que la Compagnie armoricaine de navigation, basée à Pontrioux, a choisi de prospecter et de demander une nouvelle concession d'extraction de sable.

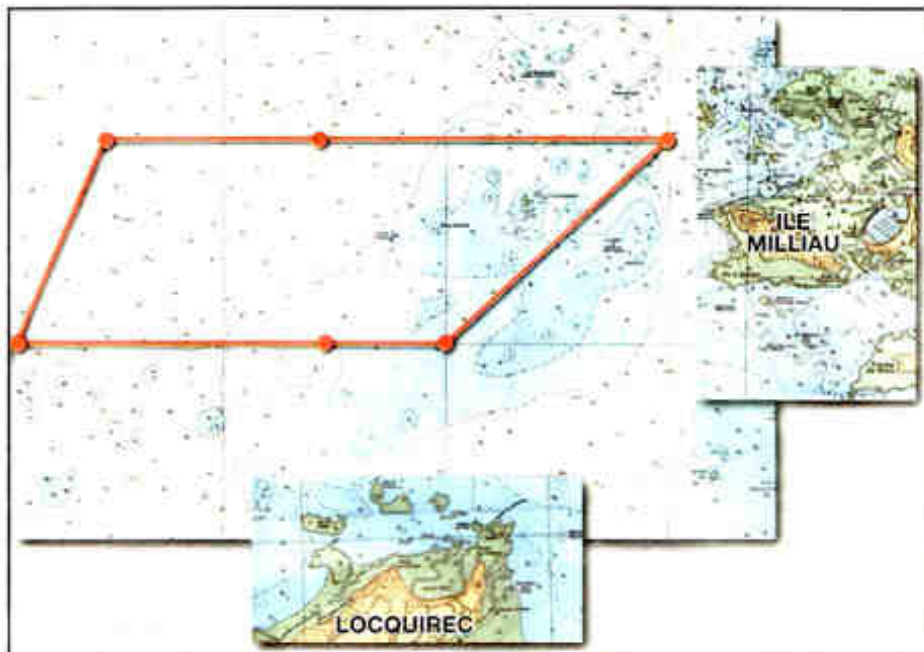
Dix points prospectés

« Notre calendrier de prélèvement est un peu perturbé en raison du mauvais temps. Nous avons demandé un prolongement de l'autorisation au préfet du Finistère. Dix points doivent être prospectés pour vérifier la nature du sol. Sept ont été faits pour l'instant. Une dizaine de kilos ont été prélevés à chaque fois », explique Bernard Le Noir, chargé des dossiers fonciers pour la Compagnie armoricaine de navigation. À chaque fois, le navire a embarqué des spécialistes, des autorités et des représentants des marins pêcheurs. La benne a plongé par trente mètres de fond pour remonter ce qui servira à des analyses sédimentaires et biologiques. Pas de doute, la réserve est là. Selon une étude de l'Ifremer, entre 180 millions et 200 millions de m³ de sable sont disponibles à cet endroit. « C'est évidemment l'un des critères qui nous a amené ici : la ressource », insiste Bernard Le Noir.

Plus loin des côtes

Une zone également beaucoup plus éloignée du rivage que les anciens gisements de la baie, exploités jusqu'en 1993. À l'époque et pendant plus de quarante ans, ce sont les fonds de l'entrée de la rivière de Lannion qui ont été exploités sur une petite zone de 0,38 km² seulement. « C'est la tendance d'aller plus loin au large afin de diminuer les nuisances, pour les rivages, pour les activités nautiques et les phénomènes d'érosion. Pour nous, il s'agira d'équiper nos bateaux et nos pompes pour descendre plus profond. Mais ce sont des investissements tout à fait réalisables », note le représentant de la Can.

La compagnie, qui appartient au groupe malouin Roullier, n'est pas inconnue sur la zone. Elle est basée sur la zone industrielle de Pontrioux et son bateau, le *Côtes d'Armor*, navi-



■ La zone se situe environ à 2 km des côtes, sur une superficie de 15 km².

gue déjà sur les côtes. Il aspire du sable dans la baie de Saint-Brieuc et dans la baie de Morlaix. Entre les deux, sur tout le Trégor et le Goëlo, rien, même si le navire décharge sur les quais du Theux. Mais ces gisements vont parvenir en fin de vie. « Il nous faut prévoir la suite, c'est pour cela que nous sommes en train de prospecter à nouveau. Dans les cinq ans, les deux autres sites arriveront en fin d'exploitation. »

La compagnie est née en 1993 et est issue du regroupement de plusieurs armements sablières successivement intégrés au groupe Roullier. De plus en plus, la compagnie maîtrise toute la chaîne, depuis la détention des gisements jusqu'à la transformation. Mais ce qui est sûr, c'est que les bateaux ne remonteront pas la rivière de Lannion pour décharger.

Une étude menée par les pêcheurs

Pour mettre toutes les chances de son côté afin de fournir un dossier complet au préfet maritime, la compagnie a confié l'étude halieutique au comité local des pêches de Lannion-Paimpol. « Pour nous c'est une bonne chose, cela indique un esprit d'ouverture de la compagnie », se félicite Yannick Hêmeury, président du comité local. Laure Robigo, chargée de mission au comité local des pêches, a remis sa copie vendredi au cabinet d'étude brestois Astérie, qui monte le dossier pour la compagnie. Fin octobre, le comité a envoyé un courrier à tous ses adhérents et particulièrement ceux du secteur de Lannion pour

connaître les pratiques de pêche dans cette zone. « La participation du comité à l'étude d'impact d'un tel projet d'extraction minière est très importante pour la profession », confirme le président. « L'expertise du terrain des pêcheurs est ainsi reconnue, et les données que le comité pourra fournir seront très précises en termes de ressource et de valeur économique. » Yannick Hêmeury ne s'avance pas plus. Il veut connaître les résultats de l'étude avant tout autre commentaire. La même démarche a été entreprise avec les pêcheurs du finistère.

700 m³ par navette

Concrètement, c'est le sablier *Côtes d'Armor* qui pourrait revenir sur zone. Avec une pompe, il aspirerait à chaque fois 700 m³ de sable. Une manœuvre qui prendrait une heure trente. Ce qui fait dire à Bernard Le Noir que « la gêne sera de toute façon limitée. Un titre minier comprend toujours une su-

perficie, une durée et un volume précis. On n'occupera pas toute la zone. Certes, l'habitat des poissons sera perturbé mais sur une superficie réduite. »

La Compagnie armoricaine de navigation est toutefois assez pressée de mener à bien ce dossier (voir ci-contre). « C'est toute la chaîne de l'agriculture en Bretagne qui en dépend », lâche Bernard Le Noir. Pour autant, personne ne peut dire pour l'instant quand le premier sablier reviendra exploiter les fonds de la baie de Lannion.

Les procédures sont longues. D'ici à la fin 2009, les analyses seront réalisées. Les discussions reprendront ensuite avec les différents intervenants sur la zone, dont les pêcheurs. Un périmètre plus précis sera alors déterminé. Une étude d'impact sera à nouveau réalisée. Puis le dossier sera sur le bureau du préfet maritime avant la mise à enquête publique. Pas de date pour l'instant, mais le dossier avance, sûrement.



■ La balise du plateau du Crapaud en baie de Lannion.